

Formulaire d'inventaire pour l'estimation des stocks de carbone dans les milieux humides

Section 1 - Identification

Nom de la station :

Date et heure :

Nom(s) évaluateur(s) :

Latitude et longitude (DD) :

Section 2 - Description générale du site

Des perturbations sont-elles observées ? Oui Non

Type de perturbation (si applicable) : Chemin/route Coupe partielle Coupe totale Drainage

Orniérage Remblai/Déblai Autre perturbation : _____

Pourcentage de la station recouvert par la perturbation (si applicable) :

Statut de la station : Conservée Déplacée

Commentaires : _____

Section 3 - Sol

Carbone organique du sol

	Épaisseur du dépôt organique (cm) (inclure la litière dans la mesure)	Type de dépôt minéral au contact (p. ex. : argile, limon, loam, sable, roc)
Mesure #1		
Mesure #2		
Mesure #3		

Compilation des blocages¹

	Profondeur du blocage (cm)	Type de blocage (ex : ligneux)
Blocage #1		
Blocage #2		
Blocage #3		
Blocage #4		
Blocage #5		

¹Si la sonde atteint une surface très dure semblant correspondre au dépôt minéral ou à la roche mère, mais qu'il est impossible de récolter le dépôt minéral, cette mesure devrait tout de même être considérée comme un refus minéral net et non pas comme un blocage

Décomposition de la matière organique (si épaisseur de dépôt organique \geq 30 cm) : Fibrique Mésique Humique

Commentaires : _____

Section 4 - Végétation

Strate arbustive (1,3 à 4 m hauteur)

Pourcentage de recouvrement de la strate : 0-25% 25-50% 50-75% 75-100%

Espèce arbustive (dans une superficie de 25 m ²)	DHP ² (cm) (Mesure à 1,3 m haut.)	DHS ² (cm) (Mesure à 15 cm haut.)

²Le diamètre minimal des tiges pour la mesure du DHP et du DHS doit être de 1 cm

Section 4 – Végétation (suite)

Strate arborescente (> 4 m hauteur)

Pourcentage de recouvrement de la strate : 0-25% 25-50% 50-75% 75-100%

Espèce arborescente (dans une superficie de 100 m ²)	DHP ³ (cm) (Mesure à 1,3 m haut.)	DHS ³ (cm) (Mesure à 15 cm haut.)

³Le diamètre minimal des tiges pour la mesure du DHP et du DHS doit être de 1 cm

Section 4 – Végétation (suite)

Strate arborescente (> 4 m hauteur) (suite)

Espèce arborescente (dans une superficie de 100 m ²)	DHP ³ (cm) (Mesure à 1,3 m haut.)	DHS ³ (cm) (Mesure à 15 cm haut.)

Section 5 – Identification du milieu humide

Type de milieu humide inventorié :

- Marais d'eau douce Marais d'eau salée Marécage arbustif Marécage arborescent
 Tourbière boisée Tourbière ouverte minérotrophe (fen) Tourbière ouverte ombrotrophe (bog)

Niveau de certitude dans l'identification du milieu humide : Faible Moyen Bon Excellent

Notes générales : _____

Aide-mémoire

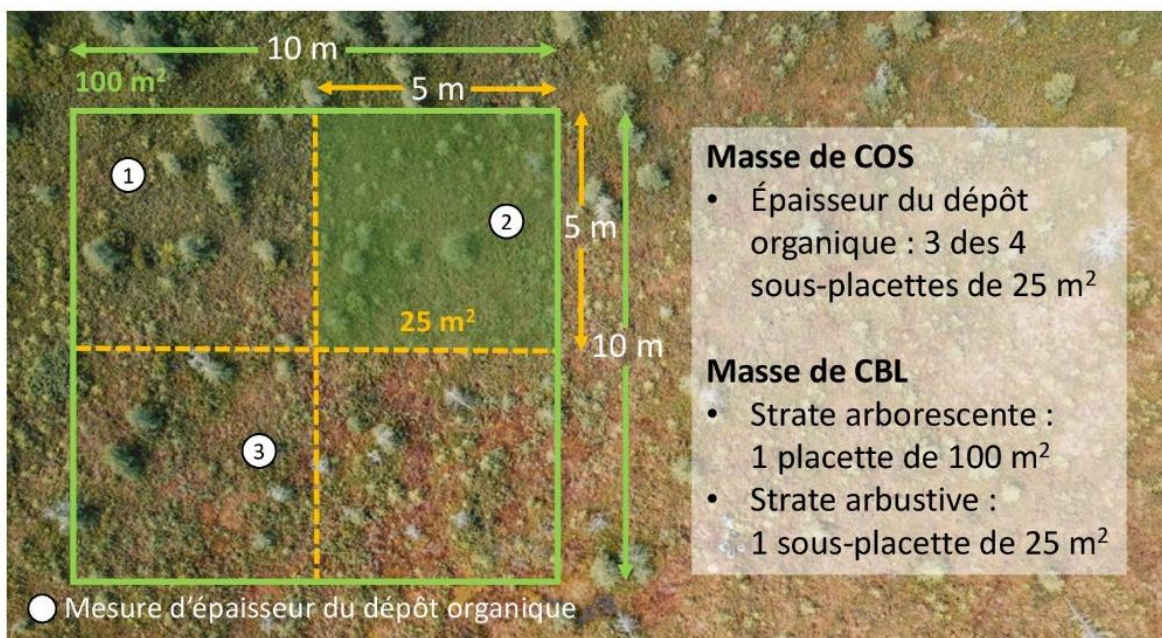
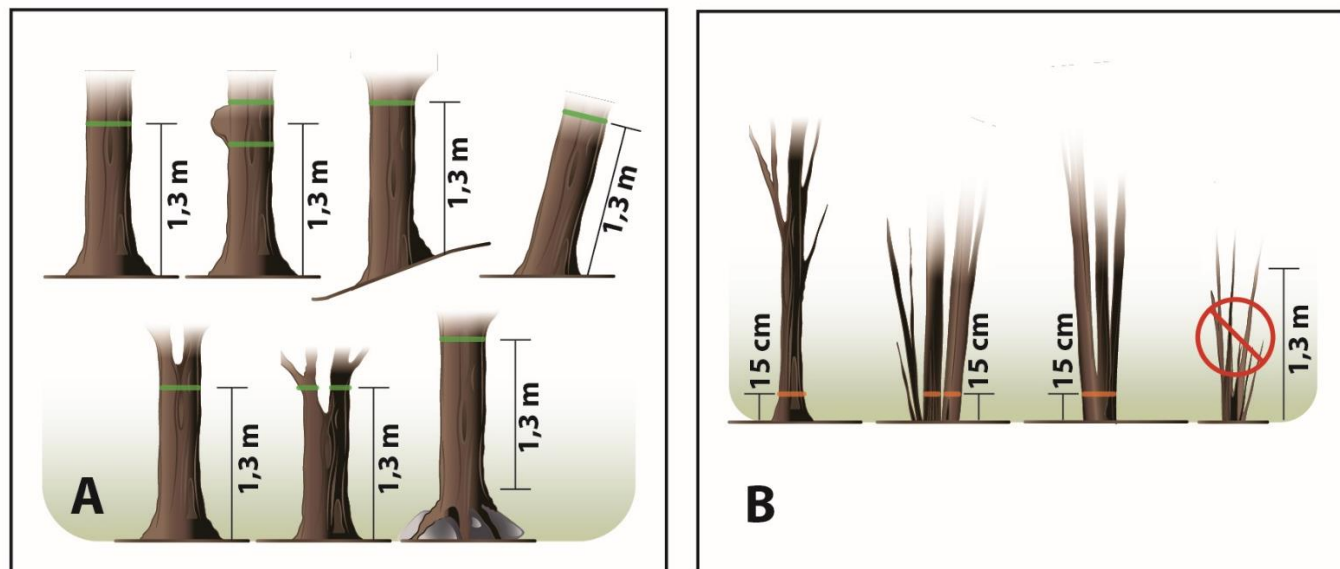


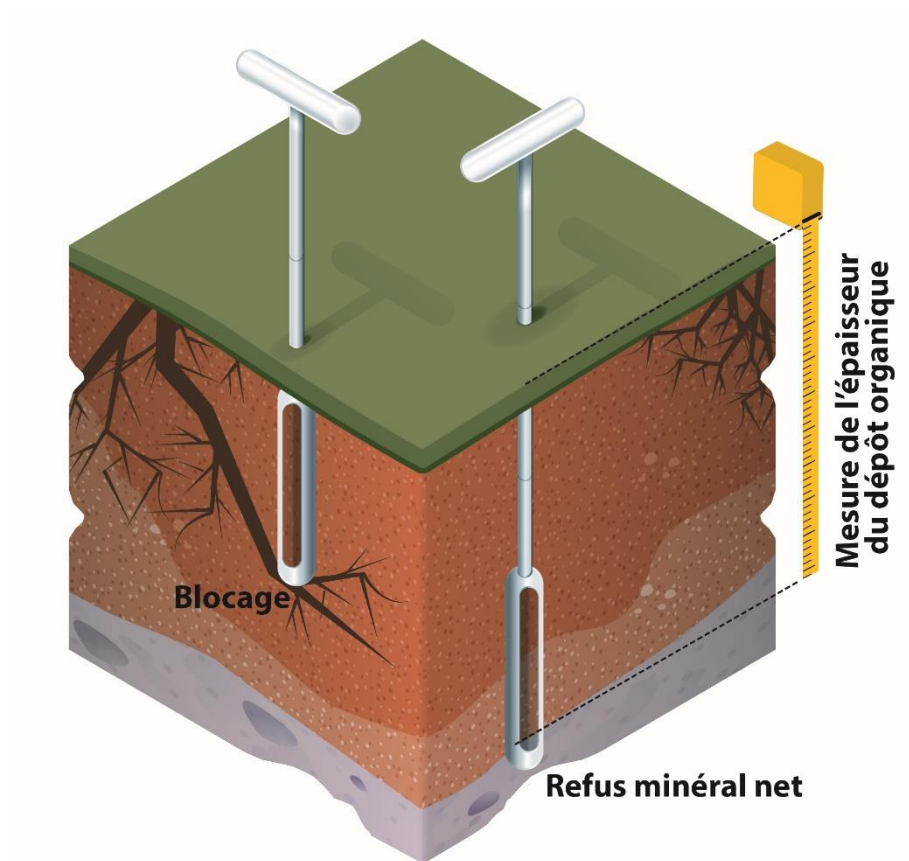
Schéma synthèse des mesures de COS et CBL à effectuer à une station d'inventaire



Emplacement des mesures pour le DHS (A) et le DHP (B) selon différents scénarios



Degré de décomposition de la matière organique : fibrique, mésique, humique



Exemple d'un blocage lors de l'enfoncement de la sonde dans le dépôt organique et d'un refus minéral net lorsque le dépôt minéral est atteint

Liste des espèces communes des milieux humides du sud du Québec dont le DHS doit être mesuré

Taxon – nom commun	Taxon – nom scientifique
Amélanchiers	<i>Amelanchier spp.</i>
Aronie à fruits noirs	<i>Aronia melanocarpa</i>
Aubépines	<i>Crataegus spp.</i>
Bouleau nain	<i>Betula pumila</i>
Cerisier à grappes	<i>Prunus virginiana</i>
Cerisier de Pennsylvanie	<i>Prunus pensylvanica</i>
Chèvrefeuilles	<i>Lonicera spp.</i>
Cornouillers	<i>Cornus spp.</i>
Dirca des marais	<i>Dirca palustris</i>
Dièreville chèvrefeuille	<i>Diervilla lonicera</i>
Houx verticillé	<i>Ilex verticillata</i>
If du Canada	<i>Taxus canadensis</i>
Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Némopanthé mucroné	<i>Nemopanthus mucronatus</i>
Nerpruns	<i>Rhamnus spp.</i>
Noisetier à long bec	<i>Corylus cornuta</i>
Physocarpe à feuilles d'obiers	<i>Physocarpus opulifolius</i>
Sorbiers	<i>Sorbus spp.</i>
Spirées	<i>Spiraea spp.</i>
Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>
Sureaux	<i>Sambucus spp.</i>
Viornes	<i>Viburnum spp.</i>